



RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Identification																										
Nom de la municipalité GRANBY																										
Nom du candidat indépendant autorisé ERIC DUCHESNEAU						Nom du représentant et agent officiel ERIC DUCHESNEAU																				
Période visée																										
Date de début			Année			Mois			Jour			Veille de la transmission														
Année			Mois			Jour			Année			Mois			Jour											
DU			2019			07			14			AU			2018			07			04			Date de l'élection		
Année			Mois			Jour			Année			Mois			Jour			Année			Mois			Jour		

RAPPORT FINANCIER

Fonds électoral

Partie 1 - Rentrées de fonds

1. Total des rentrées de fonds de l'exercice précédent			0	\$
2. Contributions de plus de 50 \$ (section 1, total A)	Nombre de donateurs	8	1600	00 \$
3. Contributions de 50 \$ ou moins	Nombre de donateurs		0	
4. Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique (section 3, total D)			0	
5. Revenus accessoires (section 3, total E)			0	
6. Montants empruntés (section 2, total B)			2500	
7. Avance sur les revenus d'appariement et le remboursement de dépenses électorales			0	
8. Autres rentrées (préciser)			0	
9. TOTAL DES RENTRÉES DE FONDS (lignes 1 à 8)			4100	00 \$

Partie 2 - Sorties de fonds

10. Dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total F)			2764	62 \$
11. Montants non inclus dans les dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total G)			711	61
12. Montant remboursé sur emprunts (section 2, total C)			0	
13. Autres sorties (préciser)			0	
14. TOTAL DES SORTIES DE FONDS (lignes 10 à 13)			3476	23 \$

Partie 3 - Solde du fonds

15. ENCAISSE À LA FIN DE LA PÉRIODE (ligne 9 moins ligne 14)			711	61 \$
--	--	--	-----	-------

Établissement financier

Nom de l'établissement où sont déposées les sommes recueillies CAISSE DES ÉPARGNES DE GRANBY HAUTE-YAMASKA	
Adresse de l'établissement 450 RVE PRINCIPALE, GRANBY	N° du compte 141472

RAPPORT FINANCIER (suite)

Section 1 - Liste des électeurs dont le total des contributions est de plus de 50 \$

Nom et prénom de l'électeur (par ordre alphabétique)	Adresse du domicile*	Reçu		
		Date	N°	Montant
DUCHESNEAU MARIANO	108 LUSNER, ST-ALPHONSE	16-07-17	034191	200 ⁰⁰
DUCHESNEAU LAURETTE	469 BOURGET°	15-08-17	034192	100 ⁰⁰
LACASSE JEAN-MARC	469 BOURGET°	15-08-17	034193	100 ⁰⁰
DUCHESNEAU GERMAW	108 OUEVILLON #5	15-08-17	034194	100 ⁰⁰
DUCHESNEAU MICHEL	444 CHEM W MONT-SHEFFORD	15-08-17	034195	200 ⁰⁰
DUCHESNEAU JEAN-CLAUDE	411 MACDONARD	27-08-17	034196	200 ⁰⁰
BEAUREGARD PARISE	411 MACDONND	27-08-17	034197	200 ⁰⁰
DUCHESNEAU ERIC	449 DES PERES	25-10-17	034198	500 ⁰⁰
Total A				1600 ⁰⁰

* Si une contribution est versée par un électeur non domicilié, il faut inscrire l'adresse qui justifie la qualité d'électeur.

Section 2 - Emprunts et cautionnements

Emprunts

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date	Taux	Solde de début	Montant emprunté	Montant remboursé	Solde de l'emprunt	Intérêts payés
ERIC DUCHESNEAU, 449 DES PERES	14-07-17	5%	0	1500 ⁰⁰	/	1500 ⁰⁰	34 93
ERIC DUCHESNEAU, 449 DES PERES	10-10-17	5%	0	1000 ⁰⁰	/	1000 ⁰⁰	11 25
				2500 ⁰⁰			
				Total B	Total C		

170 JOL
83 JOL

Cautionnements

Nom et prénom de l'électeur qui se porte caution d'un emprunt	Adresse de l'électeur	Montant
	\$0	

Section 3 - Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique*

Date et lieu	Nature de l'activité	Prix d'entrée	Sommes recueillies		Revenus accessoires
			Avec reçu	Sans reçu	
	S/O				
				Total D	Total E

* Pour chaque activité, remplir et joindre le formulaire DGE-1070 (voir D-M-26).

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES

N°	Nom du fournisseur	N° pièce justificative	Montant payé	Distribution du montant payé				Montants non inclus dans les dépenses électorales
				Dépenses électorales				
				Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	
1	ROBI-ART	1	201,21\$		82,31\$			118,90\$
2	CLAUDE PLAMONDON	2	454,15	181,66				272,49
3	CLAUDE PLAMONDON	3	304,68	304,68				
4	LES HABITATIONS DUCHESNEAU INC.	4	15,42		15,42			
5	RONA - REMBOURSE À ERIC DUCHESNEAU	5	94,20		94,20			
6	RONA - REMBOURSE À ERIC DUCHESNEAU	6	28,28		28,28			
7	LETTRACOM	7	370,92	159,92				231,00
8	LETTRACOM	8	275,94	275,94				
9	DEMO CRATIK	9	146,60		146,60			
10	TC MEDIA	10	332,27	332,27				
11	LETTRACOM	11	1142,74	1142,74				
12	CALDE DESTARDIS DE GRANBY - FRAIS		43,04		43,04			
13	ERIC DUCHESNEAU - INTERETS		46,18		46,18			
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21	Additionner (lignes 1 à 20)		3476,23	2399,21	456,63			622,39
22	Dépenses faites, non réclamées	Date de la réclamation (si connue)	↓	↓	↓	↓	↓	↓
23								
24	Additionner (lignes 22 et 23)	* Joindre un chèque à l'ordre du trésorier pour le montant des dépenses faites, non réclamées						
25	Additionner (lignes 21 et 24)							
							Total F	
							2853,84	
							Total G	

*S'il y a lieu, ce rapport doit inclure toutes les dépenses inscrites au rapport DGE-1044 « Rapport financier d'un électeur autorisé ».

Limite des dépenses électorales

\$

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES (suite)

Réclamations contestées		
Nom et adresse du fournisseur	Raison de la contestation	Montant
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Signature et déclaration du représentant et agent officiel

Je, ERIC DUCHESNEAU
Prénom Nom

domicilié au 449 DES PERES, GRANBY
Adresse

représentant et agent officiel du candidat indépendant autorisé

ERIC DUCHESNEAU
Nom du candidat indépendant autorisé

déclare ce qui suit:

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section IV du chapitre XIII de la LERM.
3. Toutes les sommes recueillies pour le candidat indépendant autorisé ont été déposées à même le seul fonds électoral ouvert pour les fins de l'élection (article 439 et directive D-M-4) et sont conformes à la Loi.
L'ouverture d'un tel compte n'est pas nécessaire lorsque les sommes proviennent exclusivement de contributions fournies par le candidat indépendant autorisé lui-même, au sens de l'article 458, 3e alinéa.
4. Si applicable, toutes les sommes reçues du trésorier de la municipalité ont été déposées à même le seul fonds électoral ouvert aux fins de la présente élection.
5. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
6. Toutes formes d'entrées ou de sorties de fonds ont été déposées ou acquittées à l'aide du compte bancaire inscrit au présent rapport financier.
7. Un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
8. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1° au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
9. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le 60^e jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées.
10. Si applicable, toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral ouvert aux fins de la présente élection (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des réclamations contestées mentionnées dans le présent rapport.
11. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
12. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité avec l'article 466. Ces factures présentent l'intégralité des biens fournis ou des services rendus.
13. Toutes les dépenses électorales ont été engagées au prix courant du marché conformément aux articles 427 et 461. De plus, à l'exception du travail bénévole, une facture attestant de la valeur de tout bien ou service fourni à titre gratuit par un électeur est jointe au rapport.
14. Les renseignements contenus dans les présents rapports sont vrais, exacts et complets.

Eric Duchesneau

Signature de l'agent officiel

le

7 FÉVRIER 2018

Date

Signature et déclaration du candidat indépendant autorisé

Je, ERIC DUCHESNEAU
Prénom Nom

domicilié au 449 DES PÈRES, GRANBY
Adresse

candidat indépendant autorisé, déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles concernant le financement et les dépenses électorales.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation du représentant officiel et juge qu'elles sont conformes à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
4. J'ai rappelé à l'agent officiel l'obligation de respecter les règles de dépenses électorales.
5. Je déclare avoir transmis au représentant et agent officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
6. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
7. Je prends acte de la déclaration du représentant et agent officiel.
8. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant et agent officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

Eric Duchesneau le 2 FÉVRIER 2018
Signature du candidat indépendant autorisé Date